

ASSEMBLÉE NATIONALE

INCLUSION DANS L'EMPLOI PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE - (N° 3302)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

AMENDEMENT

N° 451

présenté par

Mme Le Feu, M. Labaronne, M. Haury, M. Zulesi, Mme Khedher, Mme Zannier, M. Batut et
Mme Michel

ARTICLE 6

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.